

## Fiche d'information des autorités fédérales

Projet de terminal portuaire Sorel-Tracy – QSL International Ltée  
Dossier de l'Agence : 83969

Ministère/organisme	Services aux Autochtones Canada (SAC)
Personne-ressource principale	Jean-Olivier Roy
Adresse complète	400-320 rue Saint-Joseph E Québec QC G1K 9J2
Courriel	<a href="mailto:jean-olivier.roy@sac-isc.gc.ca">jean-olivier.roy@sac-isc.gc.ca</a>
Téléphone	418-563-9684
Deuxième personne-ressource	René Damecour

- 
1. Est-il probable que votre ministère ou organisme soit tenu d'exercer une attribution liée au projet pour permettre sa mise en œuvre?

Dans l'affirmative, veuillez préciser la loi adoptée par le Parlement et cette attribution.

*SAC ne sera pas tenu d'exercer un pouvoir ou d'accomplir une tâche ou une fonction en rapport avec le projet, car il n'est pas chargé d'approuver ou de délivrer des licences, des permis ou des autorisations pour la réalisation de projets à l'extérieur de terres fédérales de réserve ou qui sont sous l'autorité de SAC*

- 
2. Votre ministère ou organisme est-il en possession de renseignements ou de connaissances spécialisés qui pourraient être pertinents pour la réalisation d'une évaluation d'impact du projet?

Veuillez préciser s'il y a lieu.

*SAC a pour mandat de soutenir les Autochtones (Premières nations, Inuit et Métis) dans leurs efforts pour améliorer leur bien-être social, leur santé et leur prospérité économique, pour développer des communautés plus saines et plus durables et pour participer plus pleinement au développement politique, social et économique du Canada.*

*SAC possède également des informations et des connaissances sur les questions autochtones sur les terres fédérales.*

*SAC/La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuit (DGSPNI) possède des connaissances spécialisées concernant les Premières nations. Les domaines d'expertise comprennent, sans toutefois s'y limiter : la prestation de services de santé, les programmes communautaires de santé et de bien-être, la qualité de l'eau potable dans les réserves des Premières nations et les déterminants sociaux de la santé, comme la santé mentale et les dépendances, la*

*langue, le régime alimentaire, la contamination chimique des aliments traditionnels et la perception de la contamination.*

---

3. Votre ministère ou organisme a-t-il pris en compte le projet, exercé une attribution en vertu de toute loi adoptée par le Parlement relativement au projet ou pris toute mesure qui permettrait la réalisation du projet en tout ou en partie?

Veillez préciser s'il y a lieu.

*Non*

---

4. Votre ministère ou organisme a-t-il eu des contacts avec le promoteur ou une participation quelconque auprès de celui-ci ou toute autre partie relativement au projet? (Par exemple, une demande de renseignements à propos de la méthode, des orientations ou des données, ou une présentation du projet.)

Veillez donner un aperçu des renseignements ou des conseils échangés.

*À sa connaissance, SAC n'a pas eu de contact ou d'implication préalable avec le promoteur ou d'autres parties en relation avec le projet.*

---

5. Votre ministère ou organisme a-t-il des renseignements ou des connaissances supplémentaires non mentionnés ci-dessus?

Veillez préciser s'il y a lieu.

*Non*

---

6. Du point de vue de la mission et des domaines d'expertise de votre ministère ou organisme, quels sont les **principaux enjeux** qui devraient être traités dans l'évaluation d'impact du projet, si l'Agence détermine qu'une évaluation d'impact est requise?

Pour ces principaux enjeux :

- Décrivez l'effet positif ou négatif anticipé sur la ou les composantes valorisées concernées ou décrivez la nature de la question à éclaircir.
- Lorsque possible, déterminer les clarifications ou les engagements que le promoteur pourrait prendre dans sa description détaillée du projet et dans sa réponse au sommaire des questions qui peuvent aider à l'individualisation des lignes directrices, si une évaluation d'impact est requise.
- Identifier, de manière générale, l'information ou les études qui devraient être exigées du promoteur dans les lignes directrices pour l'étude d'impact, si cette dernière est requise.
- Fournir un résumé en langage simple des questions ou exigences qui pourraient être ajoutées au sommaire des questions.

Utilisez le tableau 1 pour répondre à la présente question.

---

7. Pour les **enjeux de moindre importance**, déterminer les clarifications ou les engagements que le promoteur pourrait prendre dans sa description détaillée du projet et dans sa réponse au sommaire des questions qui donneraient confiance dans le fait que les enjeux peuvent être abordés et gérés sans l'intégrer dans l'évaluation d'impact, ou qui peuvent aider à l'individualisation des lignes directrices, si une évaluation d'impact est requise.

Utilisez le tableau 1 pour répondre à la présente question.

---

Jean-Olivier Roy

Nom de l'intervenant du ministère ou de  
l'organisme

Analyste en matière de politiques

Titre de l'intervenant

14 octobre 2022

Date

ID commentaire	Section concernée de la description initiale du projet	Composante valorisée concernée	Description de l'enjeu principal (contexte et justification)	Clarifications ou engagements potentiels du promoteur pour répondre à l'enjeu  Informations ou études qui devraient être exigées dans les LDI	Résumé en langage simple des questions ou exigences qui pourraient être ajoutées au sommaire des questions
<b>Enjeux principaux</b>					
SAC-01	4 Activités de mobilisation auprès des groupes autochtones  15.8 Peuples autochtones  21 Répercussion sur les peuples autochtones	Environnement, santé, conditions sociales ou économiques	Déplacement de la faune sauvage/la relocalisation de la faune sauvage, ce qui pourrait avoir un effet sur l'exercice des droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones	Les impacts potentiels du projet proposé doivent être considérés sur une longue période de temps (80-100 ans), y compris les impacts anticipés des changements climatiques. Il faut également tenir compte du fait que, bien que ce projet ne soit pas situé sur des terres de réserve, celles-ci peuvent subir des effets en aval des activités du projet.	Obligation du gouvernement du Canada de consulter les peuples autochtones.  Clarté sur le financement des capacités offert par le promoteur pour soutenir la participation des peuples autochtones à la consultation
SAC-02	4 Activités de mobilisation auprès des groupes autochtones  15.8 Peuples autochtones  21 Répercussion sur les peuples autochtones	Environnement, santé, conditions sociales ou économiques	Accès potentiellement réduit aux aliments traditionnels (ce qui pourrait affecter la sécurité alimentaire)	Les impacts potentiels du projet proposé doivent être considérés sur une longue période de temps (80-100 ans), y compris les impacts anticipés des changements climatiques. Il faut également tenir compte du fait que, bien que ce projet ne soit pas situé sur des terres de réserve, celles-ci peuvent subir des effets en aval des activités du projet.	Effets sur la santé physique et psychologique des peuples autochtones des contaminants présents dans l'eau, l'air ou le sol pouvant être absorbés dans les aliments piégés, pêchés, chassés, récoltés ou cultivés à des fins de subsistance ou à des fins médicinales
SAC-03	4 Activités de mobilisation auprès des groupes autochtones	Environnement, santé, conditions sociales ou économiques	Changements potentiels de la qualité des sols, de l'air, des eaux et de	Les impacts potentiels du projet proposé doivent être considérés	Obligation du gouvernement du Canada

	15.8 Peuples autochtones  21 Répercussion sur les peuples autochtones		l'habitat des poissons, ce qui pourrait avoir un effet sur l'exercice des droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones ainsi que sur leur alimentation traditionnelle	sur une longue période de temps (80-100 ans), y compris les impacts anticipés des changements climatiques. Il faut également tenir compte du fait que, bien que ce projet ne soit pas situé sur des terres de réserve, celles-ci peuvent subir des effets en aval des activités du projet.	de consulter les peuples autochtones.  Clarté sur le financement des capacités offert par le promoteur pour soutenir la participation des peuples autochtones à la consultation
SAC-04	4 Activités de mobilisation auprès des groupes autochtones  15.8 Peuples autochtones  21 Répercussion sur les peuples autochtones	Environnement, santé, conditions sociales ou économiques	Changements dans la santé, les conditions socio-économiques et le bien-être de la communauté (y compris la santé mentale liée au stress) en raison de l'accès réduit aux terres, aux ressources et aux sites d'importance spirituelle et culturelle.	Les impacts potentiels du projet proposé doivent être considérés sur une longue période de temps (80-100 ans), y compris les impacts anticipés des changements climatiques. Il faut également tenir compte du fait que, bien que ce projet ne soit pas situé sur des terres de réserve, celles-ci peuvent subir des effets en aval des activités du projet.	Démontrer de quelle façon seront pris en compte les effets sur la santé et le bien-être de la communauté, ainsi eu les moyens, le cas échéant, qui pourraient être pris pour minimiser ces effets.
SAC-05	4 Activités de mobilisation auprès des groupes autochtones  15.8 Peuples autochtones  21 Répercussion sur les peuples autochtones	Environnement, santé, conditions sociales ou économiques	Les effets cumulatifs dus aux importantes activités de développement	Démontrer de quelle façon les effets cumulatifs dus aux importantes activités de développement de la région sont pris en compte	Démontrer de quelle façon seront pris en compte les effets cumulatifs sur les peuples autochtones, incluant les effets cumulatifs des impacts sur leurs droits
<b>Enjeux de moindre importance</b>					
SAC-06	4 Activités de mobilisation auprès des groupes autochtones	Archéologie	Comme le projet est situé sur un territoire qui fut historiquement parcouru par de nombreux peuples	Inclure tous les peuples autochtones mentionnés par le promoteur dans les fouilles archéologiques.	Inclure les peuples autochtones dans les fouilles archéologiques

	21 Répercussion sur les peuples autochtones		autochtones, il est important d'inclure ces derniers si des artefacts sont trouvés.	La nation algonquine pourrait également avoir un intérêt ici.	
--	---	--	---	---	--